



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



n°11543*05

Ministère des affaires sociales et de la santé

RECEPISSE DE DECLARATION

☒ D'OUVERTURE ☐ DE MUTATION ☐ DE TRANSLATION (1)
Département **LOIRE-ATLANTIQUE**Arrondissement **SAINT-NAZAIRE**Commune **LA BAULE-ESCOUBLAC**~~D'un débit de boissons à consommer sur place~~~~D'un restaurant~~**D'un débit de boissons à emporter**

(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit, ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant, ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées

Concernant (1)

Le débit de boissons à consommer sur place de ☐ 3^{ème} ☐ 4^{ème} -catégorie (2)Le restaurant titulaire de la ☐ petite licence restaurant ☐ -licence restaurantLe débit de boissons à emporter titulaire de la ☐ petite licence à emporter ☒ licence à emporter

Sis à :	29 avenue des Platanes	44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
Enseigne :	SPIRIT AND COCKTAIL EMBASSY (cocktails à domicile)	

Propriétaire du fond de commerce :**• Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3)**

Nom de naissance : RICHARD	Nom de naissance :
Nom d'usage : /	Nom d'usage :
Prénom : Mathieu	prénom :
Profession : Ingénieur	Profession :
Adresse du domicile 20 impasse du Maréchal Juin	Adresse du domicile :
téléphone : 06 81 87 03 84	téléphone :
Email : m.richard@spck-embassy.com	Email :

• Pour une personne morale (s'il y a lieu)

Dénomination sociale de la société :
Adresse du siège :

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : /
--

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance : RICHARD	Nom de naissance :
Nom d'usage : /	Nom d'usage :
Prénom : Mathieu	Prénom :
Né(e) le 15/11/1979	Né(e) le
A : NANTES	A :
Département : 44	Département :
Nationalité : française	Nationalité :
Domicile : 20 impasse du Maréchal Juin	44490 LE CROISIC
Téléphone : 06 81 87 03 84	Téléphone :
Email : m.richard@spck-embassy.com	Email :

(1)(4) Date d'obtention du

- ☐ Permis d'exploitation :
☒ Permis de vente de boissons alcooliques la nuit : 20/6/2013
☐ Permis hygiène alimentaire :

Agissant en qualité de (1) :

- | | |
|--|---|
| ☒ Propriétaire exploitant à titre individuel | ☐ Propriétaire exploitant à titre individuel |
| ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) | ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) |
| ☐ représentant légal de la société (5) | ☐ représentant légal de la société (5) |

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

☒	L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du 08/09/2021
☐	LA MUTATION	Exploiter à partir du le débit de boissons susmentionné. Ce débit de boissons était précédemment tenu par (1) (3) ☐ Mme ☐ M en qualité de : ☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ représentant légal de la société (5)(6) :
☐	LA TRANSLATION	Transférer à partir du le débit de boissons précédemment installé à :

Le ou les déclarants certifient :

- 1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336-1, L. 3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;
 2° que le débit susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à LA BAULE-ESCOUBLAC, 24/08/2021

Timbre de la commune :



- (1) cocher la case utile
 (2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4e catégorie.
 (3) nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.
 (4) pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.
 (5) Notamment (non limitatif) : Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC ; président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; directeur général ou directeur général délégué de la SA.
 (6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration. Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un dossier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.